

Pistes pour un projet d'intégration scolaire

Définir le projet d'intégration

- il est important de définir le projet d'intégration scolaire de votre enfant dès le départ avec l'aide de ressources extérieures comme le centre PMS, le Service d'Aide Précoce ou d'Aide à l'Intégration, le Centre de Référence en Autisme ;
- déterminez ce que vous recherchez exactement pour votre enfant dans le projet d'intégration (souhaits, objectifs visés au niveau de la communication, des relations sociales, des acquis pédagogiques, de l'autonomie, ...) et ce que vous n'attendez pas du projet ;
- dans le cas d'un projet d'intégration officiel, un protocole d'intégration est défini en concertation avec les différents partenaires : vous, les deux écoles (enseignement spécialisé et ordinaire) et leur centre PMS respectif et les services d'aides éventuels (service d'aide précoce, d'aide à l'intégration, ...). Le protocole élaboré précise, entre autre, les points suivants :
 - le type d'intégration : permanente totale, permanente partielle, temporaire totale, temporaire partielle (pour en savoir plus : <http://www.enseignement.be/index.php?page=25197&navi%3D2431>) ;
 - les objectifs poursuivis par le projet d'intégration ;
 - les modalités de l'accompagnement spécifique prévu (extra-scolaire, notamment pour les devoirs, cours de rattrapage, suivi paramédical tel que logopédie, psychomotricité, kinésithérapie, soins médicaux, ...) ;
 - les soutiens divers, par exemple, l'accompagnement possible en classe par un intervenant d'un service d'aide extérieur, le soutien apporté à l'équipe éducative, ... ;
 - les accords des différents partenaires du projet ;
 - l'évolution future du projet d'intégration (type d'intégration, réorientation envisageable éventuellement, ...) ;
 - ...
- si votre enfant ne bénéficie pas d'un projet d'intégration formel, réfléchissez aux modalités du projet avec les professionnels impliqués dans son soutien (centre PMS,

service d'accompagnement, ...) et l'équipe éducative de l'école prête à accueillir votre enfant ;

- l'intégration scolaire est grandement facilitée lorsqu'un soutien aux enseignants est disponible. Celui-ci peut être de nature différente :
 1. l'aide d'un service d'aide précoce ou d'aide à l'intégration, le suivi du PMS, l'intervention d'une puéricultrice attachée à la classe ... ;
 2. il est également possible de mobiliser d'autres ressources plus informelles autour de votre enfant. Ces aides bénévoles peuvent revêtir différents aspects : accompagner votre enfant en classe, le conduire ou le ramener, faire ses devoirs avec lui, etc.

- lors d'un projet d'intégration formel, les écoles d'enseignement spécialisé ont souvent des écoles d'enseignement ordinaire partenaires, mais vous pouvez rechercher une école vous-même. Si c'est le cas :
 1. recherchez une école prête à accueillir votre enfant et motivée par le projet d'intégration ;
 2. demandez conseil au centre PMS des écoles proches de chez vous ;
 3. établissez des premiers contacts auprès des directeurs ou des enseignants des écoles pour voir s'ils accepteraient d'accueillir votre enfant ;
 4. renseignez-vous auprès des associations de parents, du centre de référence en autisme, du service d'aide précoce ou d'aide à l'intégration qui accompagne votre enfant pour savoir si une école n'aurait pas déjà accueilli un jeune avec autisme dans votre région ;
 5. toutefois, la connaissance de l'autisme n'est pas une condition préalable. Des équipes sont prêtes à s'adapter aux besoins spécifiques de l'enfant accueilli et à faire des exceptions (adaptation des exercices, délai supplémentaire lors d'une interrogation, possibilité d'utiliser un ordinateur en classe, pauses plus nombreuses,...). Elles sont enthousiastes à l'idée d'accueillir un enfant différent et de l'aider, autant que possible, à s'intégrer dans le groupe d'élèves ;
 6. proposez une rencontre avec l'équipe éducative où vous pourrez mieux expliquer votre demande, présenter votre enfant et le projet d'intégration envisagé ;
 7. annoncez que l'équipe ne sera pas seule, des services d'aide peuvent soutenir l'équipe par des conseils ou un accompagnement de votre enfant en classe ;
 8. consultez 'Pistes pour choisir une école', vous y trouverez des conseils concernant le choix d'une école mais également sur les contacts et les échanges à avoir lors de votre rencontre avec l'équipe éducative.

Questions à envisager

- l'équipe éducative connaît-elle les objectifs poursuivis par le projet d'intégration ? Par exemple, sur le fait que les compétences pédagogiques à acquérir ne sont pas forcément prioritaires.
- mon enfant a-t-il besoin d'un accompagnement individuel et spécifique en classe (service d'aide précoce ou d'aide à l'intégration, aide bénévole, ...) ?
- l'école a-t-elle déjà accueilli auparavant un 'enfant différent', et en particulier, ayant de l'autisme ?
- serait-il nécessaire d'expliquer les différences liées à l'autisme de mon enfant aux autres élèves et/ou aux enseignants ?
- l'équipe éducative semble-t-elle prête à s'adapter aux besoins spécifiques de mon enfant ? Quelles exceptions seraient éventuellement possible ? Par exemple : adaptation des exercices à réaliser, pauses plus nombreuses, délai supplémentaire lors d'une interrogation, possibilité d'utiliser un ordinateur en classe, ...
- un système de parrainage pourrait-il être envisagé entre mon enfant et un ou plusieurs élève(s) de la classe ?
- quelle serait la personne de référence à qui mon enfant pourrait s'adresser s'il a des questions, besoin d'aide ou s'il rencontre des difficultés ?